



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Succursale de la Banque de France

Question écrite n° 50020

Texte de la question

M. Bernard Leroy souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la culture sur les menaces qui pèsent sur l'ensemble architectural appartenant à la Banque de France et situé place du General-Catroux à Paris. Dans le cadre de la restructuration de ses guichets, la Banque de France a décidé de procéder à la cession de sa succursale, place du General-Catroux, dans le XVII^e arrondissement à Paris. Ce bâtiment, construit à la fin du XIX^e siècle à l'origine pour le banquier Emile Gaillard, est directement inspiré de l'aile Louis-XII du château de Blois et du château de Gien. Son architecte Victor-Jules Fevrier avait d'ailleurs obtenu pour sa réalisation la médaille d'or de l'exposition de 1889. Il abrite, en outre, des cheminées, des boiseries, des portes et des encadrements datant des XV^e et XVI^e siècles et les volumes particulièrement intéressants des pièces méritent d'être conservés en l'état. Compte tenu des menaces qui pèsent sur cet ensemble unique situé dans un quartier fortement marqué par l'architecture haussmannienne, il attire l'attention de M. le ministre sur la nécessité qu'il y aurait à procéder à son classement, tant extérieur qu'intérieur, dans l'intérêt de la préservation de notre patrimoine.

Données clés

Auteur : [M. Leroy Bernard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50020

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1593